

E-Learning : ASSU18 DDA - Comprendre l'assurance et ses acteurs

DURÉE

0,09375 jours (soit 45 minutes)

PRIX

45 € par participant

Soit 54 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

La -directive sur la distribution d'assurances instaure une obligation de formation continue de 15h/an pour tous les professionnels de la distribution d'assurances. Elle vise non seulement les intermédiaires (agents, courtiers…) mais également le personnel en charge de la vente directe réalisée par les assureurs, ce qui constitue un élément d'unification du cadre réglementaire.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion Internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Comprendre l'assurance et ses acteurs (caractéristiques, branches, réglementation…)

Identifier les chiffres clefs de l'assurance en France

Mise à jour et perfectionnement des connaissances conformément à l'arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continu prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances.

**PROGRAMME****Comprendre l'assurance et ses acteurs (45 minutes)**

Vidéo - Comprendre l'assurance et ses acteurs

Vidéo - L'assurance en chiffres clefs

Atelier - Identifier les principes essentiels de l'assurance

Ateliers - Assimiler les termes propres à l'assurance et ses acteurs

Atelier - Identifier les conditions de validité d'une assurance

Atelier - Identifier les principales catégories d'acteurs dans le monde de l'assurance

Atelier - Identifier les réglementations des assurances

Guide synthétique - Comprendre l'assurance et ses acteurs

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP

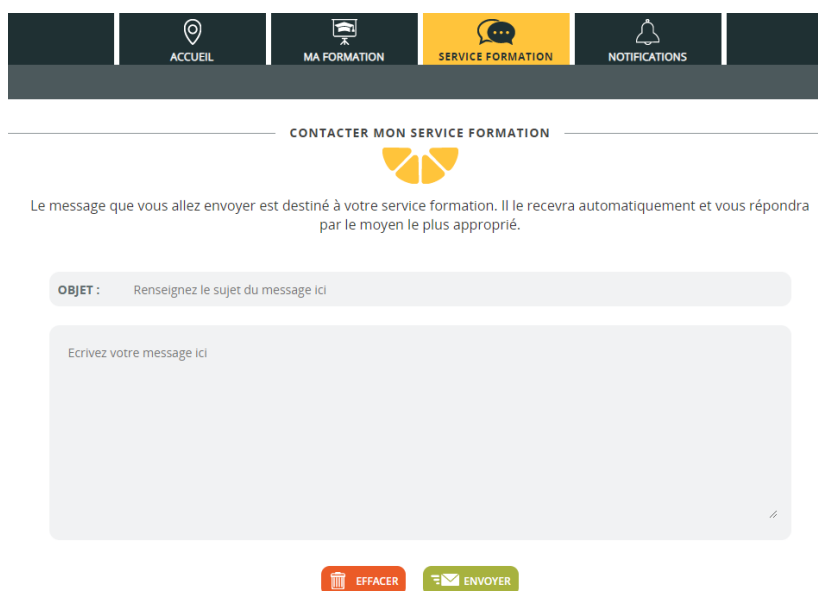




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.